Accompagner les troubles du sommeil avec l'énergétique chinoise

En visioconférence ou présentiel (Ardèche)

Le sommeil est un pilier essentiel de la santé et joue un rôle fondamental dans l'équilibre physique, psychique et émotionnel. En énergétique chinoise, la qualité du sommeil est le reflet de l'harmonie entre les organes, les substances vitales et les rythmes de l'organisme.

Cette journée de formation propose d'explorer les principaux troubles du sommeil à travers le regard de l'énergétique chinoise, avec un accent particulier sur l'insomnie, ses différents mécanismes, ses tableaux cliniques et les principes de son accompagnement. Nous aborderons également l'hypersomnie, ainsi que, de façon plus synthétique, les rêves, le somnambulisme, afin de mieux comprendre leur signification dans le raisonnement énergétique.

Alternant apports théoriques et applications pratiques (y compris en acupuncture), cette formation a pour objectif de fournir des clés de compréhension et des outils concrets pour affiner l'accompagnement des personnes présentant des troubles du sommeil, dans le respect des principes de l'énergétique chinoise.

Date : samedi 21 novembre 2026

Tarif : 110€ pour la journée de formation

Lieu :

- En visioconférence (en direct, pas de replay)
- Sur place Ardèche (adresse exacte précisée ultérieurement)

Public concerné : cette formation s'adresse aux personnes maîtrisant les bases de la médecine chinoise et du bilan énergétique.

Bulletin d'inscription

Accompagner les troubles du sommeil avec l'énergétique chinoise 2026

A retourner avant le 21 octobre 2026 à : Violaine LELOUP

12 C Chemin du Rey, 07 200 Labégude - v_leloup@hotmail.com, 06 17 27 21 17

NOM : Prénom :

Adresse :

Portable : Courriel :

Connaissances de la médecine chinoise et Intérêt pour la formation sur les émotions, formations suivies (médecine chinoise ou autre) :

……

……

……

……

……

Je m'inscris à la **formation sur l'accompagnement des troubles du sommeil,** je fais parvenir avec le bulletin d'inscription un chèque d'un montant de **60 € d'acompte** pour l'inscription **au plus tard le 21 octobre 2026** (le solde devant être versé au plus tard le jour de la formation).

Le chèque est à adresser à l'ordre de Violaine LELOUP

Je m'inscris à la journée de formation

- □ En visioconférence (en direct, pas de replay)
- □ Sur place

L'acompte constitue un engagement mutuel et n'est pas remboursable au-delà du délai de rétractation de 7 jours après l'envoi du bulletin d'inscription. ***Le paiement du solde devra être fait sur place au plus tard le jour de la formation ou être reçu avant la formation en cas d'inscription en visioconférence****. Dans le cas où le nombre de participants inscrits à cette formation serait insuffisant, nous nous réservons le droit de la reporter à des dates ultérieures. Vous seriez alors soit remboursé de vos versements, sans pouvoir prétendre à toute autre compensation, soit votre acompte sera conservé pour la formation suivante.*

J'atteste avoir pris connaissance des conditions d'inscription et en accepter les modalités.

Fait à, le

Mention manuscrite : Lu et approuvé

Signature